



AIDE À DOMICILE HULP AAN HUIS

CPAS BERCHEM-SAINTE-AGATHE
OCMW SINT-AGATHA-BERCHEM

91, av de Selliers de Moranville –1082 Bruxelles

02/482.13.05

La Bernavette, elle est très chouette !

Transport pour personnes à mobilité réduite

Numéro d'agrément COCOM : 09800

La Bernavette

1. Qui sommes-nous ?
Un service du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe ▶ page 3
2. Qu'est-ce que la Bernavette ?
Nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite ▶ page 3
3. En quoi consiste ce nouveau service ?
Il assure le transport à différents arrêts fixes dans la commune de Berchem-Ste-Agathe ▶ page 3
4. A qui s'adresse la Bernavette ?
La Bernavette est accessible à toute personne domiciliée à Berchem-Ste-Agathe, confrontée à des problèmes de mobilité réduite ▶ page 5
5. Quels sont les horaires de transport de la Bernavette ?
Du lundi au vendredi de 8h à 18h (excepté les jours fériés) ▶ page 5
6. Puis-je être accompagné(e) dans la Bernavette ?
Soit avec un personne ou un chien d'accompagnement ▶ page 5
7. Comment s'inscrire comme usager/usagère de la Bernavette ?
Contacter le service de l'aide à domicile du CPAS ▶ page 6
8. Comment réserver mon transport en Bernavette ?
Contacter le service d'aide à domicile du CPAS ▶ page 6
9. Combien coûte ce transport en Bernavette ?
10 tickets par carnet de 15€, 1 ticket par transport ▶ page 6
10. Comment obtenir mes titres de transport ?
En payant directement à la Caisse du CPAS
Par virement bancaire ▶ page 7
11. Suis-je assuré pendant le transport ? ▶ page 7
12. Si j'ai une plainte au sujet de mon transport en Bernavette ?
S'adresser au responsable du service d'aide à domicile du CPAS ▶ page 7

1/ Qui sommes-nous?

Le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, outre un guichet énergie, un service de médiation de dettes, un service d'insertion socio-professionnelle, un service social polyvalent, une maison de repos et de soins et un centre de soins de jour, dispose d'un service d'aide à domicile.

Ce dernier propose les aides suivantes à la population berchemoise :

Aides-familiales et ménagères

Livraison de repas chauds à domicile

La Bernavette, un service de navette pour personnes à mobilité réduite.

Notre personnel, assuré en responsabilité civile, est composé de professionnels qualifiés travaillant en équipe.

2/ Qu'est-ce que la Bernavette?

La Bernavette est un service de transport pour personnes à mobilité réduite.

Le véhicule est destiné au transport de 8 personnes plus un accompagnateur, qui assure aux passagers un confort et une sécurité optimaux.

Ce véhicule équipé d'un élévateur automatique pour chaise roulante facilite le déplacement des personnes qui présentent des problèmes de mobilité temporaires ou permanents.

Autrement dit, il garantit tant le transport des personnes en chaise roulante que des personnes assises.

3/ En quoi consiste ce service ?

La Bernavette assure le transport, dans la commune de Berchem-Ste-Agathe, des Berchemois(e)s présentant une mobilité réduite, du domicile vers différents arrêts fixes dans la commune, en assurant le retour au domicile.

Les arrêts sont les suivants :

1. Centre Public d'Action Sociale :

- ▶ Maison de Repos et de Soins 'Val des Fleurs'
- ▶ Centre de Soins de Jour 'Le Tournesol'
- ▶ Département des affaires sociales

2. Administration communale de Berchem-Sainte-Agathe + Maison médicale

Avenue du Roi Albert :

- ▶ Services communaux

- ▶ Maison médicale Kattebroek

3. Place Schweitzer :

- ▶ Banques, mutuelle,...
- ▶ Commerces, cafés, restaurants
- ▶ Poste
- ▶ Bibliothèque publique francophone (rue des Soldats 21)

4. Police et locaux de l'administration communale (rue des Alcyons 15) :

- ▶ Police
- ▶ Crèche communale 'Les Alcyons'

5. Centre Sportif (rue des Chalets) - Parc Jean Monnet :

- ▶ Centre sportif
- ▶ Commerces

6. Gare (Chaussée de Gand)

- ▶ Crèche communale 'Les P'tits Loups'
- ▶ Quartier 'Porte d'Ostende'

7. Hypermarché Carrefour + Basilix (avenue Charles-Quint 560/420)

8. Centre Hospitalier Valida (avenue Josse Goffin 180)

- ▶ Centre hospitalier et à des consultations en ambulatoire
- ▶ Maisons de repos Adagio et Amadeus

9. Arrêt avenue Jacques Dormont

- ▶ Polyclinique

10. Cimetière (rue Kasterlinden)

- ▶ Cimetière de Berchem-Sainte-Agathe
- ▶ Cimetière de Koekelberg

11. Place de l'Eglise

- ▶ Bibliothèque néerlandophone (rue de l’Eglise 131)
- ▶ Gemeenschapscentrum ‘De Kroon’ (rue Vandendriesch 19)
- ▶ Centre Culturel ‘Le Fourquet’ (place de l’Eglise 15)
- ▶ Bois du Wilder (entrées rue du Wilder, rue de l’Allée Verte, rue Kasterlinden et drève des Maricolles).

12. Woonzorgcentrum ‘ARCUS’ (chaussée de Gand, 1050)

13. Centre de loisirs de la Commune (avenue de la Basilique, 14)

14. Croisement de la rue du Zénith et de la rue Potaarde

- ▶ Kinésithérapeutes
- ▶ Magasins

4/ A qui s’adresse la Bernavette?

La Bernavette est accessible à toute personne domiciliée à Berchem-Ste-Agathe confrontée à des problèmes de mobilité réduite.

Il peut s’agir de personnes âgées, handicapées ou des personnes qui sont confrontées à une situation handicapante temporaire ou définitive.

Par exemple : problèmes de mobilité suite à une fracture, à une période de grossesse, à un état de santé fébrile, ...

5/ Quels sont les horaires de transport de la Bernavette ?

Du lundi au vendredi (excepté les jours fériés) de 8h à 18h. Notez que le chauffeur peut avoir 15 minutes de retard.

Si vous ne connaissez pas l’heure de votre retour, vous pouvez contacter le 0489/83.02.51 à la fin de votre démarche.

6/ Puis-je être accompagné dans la Bernavette?

Tout Berchemois ayant un problème de mobilité réduite peut se faire accompagner d’une personne au maximum dont le trajet est également payant (sauf travailleur social et chien d’aveugle).

La Bernavette ne peut en aucun cas être utilisée pour transporter des objets encombrants. Les objets transportés devront peser moins de 10 kg et les dimensions ne devront pas excéder 55 cm x 40 cm x 20 cm ou la taille d'un caddie ménager.

7/ Comment s'inscrire ?

Vous devez contacter le service d'aide à domicile du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe au **02/482.13.05** de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) ou via l'adresse mail bernavette@cpas-ocmwberchem.brussels

Les documents demandés pour l'inscription sont les suivants :

Document d'identité

Attestation du SPF Sécurité Sociale ou certificat médical attestant de problèmes de mobilité

Coordonnées de personne(s) à joindre en cas de nécessité.

8/ Comment réserver mon transport ?

Vous devez contacter directement le service d'aide à domicile du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe **02/482.13.05** de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) ou via l'adresse mail bernavette@cpas-ocmwberchem.brussels qui transmettra votre demande à son partenaire, la srl Solumob, qui assure la gestion du planning des chauffeurs ainsi que le transport des personnes à mobilité réduite.

La réservation doit se faire au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de la prestation. Néanmoins, il est conseillé de contacter le service d'aide à domicile le plus tôt possible dans le but de pouvoir s'assurer que le service puisse répondre à votre demande.

En cas d'absence ou d'annulation moins d'1/2 h avant l'arrivée de la Bernavette au domicile, le prix d'un trajet aller est facturé au client.

9/ Combien coûte ce service ?

Les tickets sont vendus par carnet de 10 pour un montant de 15,00€. Autrement dit, il n'y a pas de possibilité d'acheter un ticket unique et cela signifie que chaque trajet revient à 1,50€ par personne.

Il est utile de souligner qu'une partie des frais de transport de la Bernavette sont pris en charge par le CPAS. Cela signifie que le coût du transport demandé à l'utilisateur est inférieur au coût réel.

Les tickets ne seront remboursés qu'en cas de force majeure. En cas de changement de tarif, vous pourrez échanger vos anciens tickets avec de nouveaux moyennant paiement de la différence de prix.

Si vous êtes accompagné d'une personne, celle-ci devra également transmettre un ticket au chauffeur, sauf s'il s'agit d'un travailleur social dans le cadre de ses prestations de travail.

10/ Comment obtenir mes titres de transport ?

Après inscription, l'usager a deux possibilités pour se procurer des titres de transport :

► Soit en se présentant à la caisse du CPAS avec de préférence le montant exact :

Adresse : Avenue de Selliers de Moranville, 91 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Heures d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 10h à 11h45

► Soit par virement (bulletin transmis lors de l'introduction de la demande) sur le compte bancaire au profit du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, Avenue de Selliers de Moranville, 91 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe au n° de compte bancaire BE52 0910-0090-0109. Mentionnez en communication BERNAVETTE avec votre nom, prénom et le nombre de carnets de 10 tickets souhaités.

Le CPAS vous fera parvenir les titres de transport demandés endéans les 8 jours suivant la réception du paiement.

Un ticket/titre de transport devra être remis au chauffeur de la Bernavette à chaque trajet.

11/ Suis-je assuré pendant le transport ?

Le CPAS de Berchem-Ste-Agathe est assuré en cas d'accident ou de dommages matériels ou corporels vis-à-vis d'autrui lors des trajets en Bernavette. Tout dommage ou accident (sinistre) causé par l'usager durant les trajets, qu'il soit matériel ou corporel, vis-à-vis du véhicule ou d'autrui, doit être signalé par l'usager à sa compagnie d'assurance. Le CPAS ne pourra être tenu responsable en cas de non-signalement du sinistre. Il est dès lors dans l'intérêt de l'usager de vérifier auprès de sa compagnie d'assurance s'il est bien couvert en cas de sinistre.

12/ Si j'ai une plainte au sujet de mon transport en Bernavette ?

Toute réclamation doit être adressée directement par téléphone au 02/482.13.05 ou par courrier à l'attention de S. DECERF, Directrice des affaires sociales du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, avenue du Roi Albert, 88 à 1082 Berchem-Ste-Agathe.